



## Directive du District scolaire francophone du Nord-Ouest

### DIRECTIVE 4.08

Page 1 de 3

Objet : Régime pédagogique du primaire et du secondaire

En vigueur : 26 février 1997

Révision : 24 octobre 2019

### TEMPS D'ENSEIGNEMENT

Le temps d'enseignement dans les écoles du DSFNO constitue le temps contact avec les élèves, du début à la fin de la journée scolaire, incluant les pauses de récréations, mais excluant la pause du dîner.

Temps d'enseignement par semaine	
Maternelle à 2 <sup>e</sup> année	Quatre heures et demie par jour (ou 1350 minutes/semaine)
3 <sup>e</sup> à 8 <sup>e</sup> année	Cinq heures et demie par jour (ou 1650 minutes/semaine)
9 <sup>e</sup> à 12 <sup>e</sup> année	Six heures par jour (ou 1800 minutes/semaine)

(Tiré de la [Convention entre le Conseil de gestion et la Fédération des enseignants du Nouveau-Brunswick](#), Article 18)

### RÉGIME PÉDAGOGIQUE

Le tableau ci-dessous indique le pourcentage du temps d'apprentissage accordé, au primaire, à chacune des matières d'enseignement selon le régime pédagogique prescrit par le MEDPE. En raison de sa désuétude, le DSFNO encourage l'utilisation de ce régime pédagogique de façon innovante et réfléchie afin de tenir compte de l'objectif 1 du [Plan d'éducation de 10 ans](#), soit *d'assurer que chaque élève développe les compétences dont il a besoin pour réaliser son projet de vie et de carrière.*

Matières d'enseignement	1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup> à 5 <sup>e</sup>	6 <sup>e</sup>	7 <sup>e</sup> et 8 <sup>e</sup>	Maternelle
Anglais langue seconde		8 %	7 %	9 %	Interdisciplinarité et intégration des savoirs
Éducation artistique (Arts visuels/Musique)	6 %	6 %	6 %	4%	
Éducation physique	3 %	3 %	8 %	9 %	
Formation personnelle et sociale	3 %	3 %			
Français	40 %	35 %			
Français/FPS			36 %	26 %	
Mathématiques	30 %	25 %	23 %	23 %	
Sciences et technologie	4 %	6 %	6 %	12%	
Sciences humaines	4 %	6 %	6 %	9%	
* Activités récréatives	10 %	8 %	8 %	8 %	

\* Activités récréatives : Ce pourcentage peut être réparti aux matières ou activités récréatives de votre choix.

Objet : Régime pédagogique du primaire et du secondaire

En vigueur : 26 février 1997

Révision : 24 octobre 2019

Le tableau ci-dessous indique le pourcentage du temps d'apprentissage accordé, au secondaire, à chacune des matières d'enseignement selon le régime pédagogique prescrit par le MEDPE.

Temps d'apprentissage au secondaire			
9 <sup>e</sup> année	10 <sup>e</sup> année	11 <sup>e</sup> année	12 <sup>e</sup> année
Français 10313 **	Français 10231 ou 10232 **	Français 10331 ou 10332 **	Français 10411 ou 10412 * ou Option français *
Mathématiques 30131 ou 30131N **	Mathématiques 30231A ou 30321B **	Mathématiques 30311A * ou 30311B * ou 30231C **	
Sciences 50111 *	Sciences 50211 ou 50212 *	Option Sciences (parmi des choix) Sciences de la nature 50312 * ou Sciences de l'environnement 54411 * ou Astronomie 55411 *	Option Technologie * (parmi des choix)
Géographie 41111 *	Histoire du monde 42211 ou 42212 *	Histoire du Canada 42311 ou 42312 *	Atteindre les compétences exigées en informatique telles que définies par le MÉDPE ou Informatique et société 63311 * ou cours en ligne * ou projet d'accès individuel à l'ordinateur portatif *
Anglais 21111 et 22111 *	Anglais 21211 ou 22211 *	Anglais 21311 ou 22311 * ou Option Anglais * ou 3 <sup>e</sup> langue *	
Formation personnelle et sociale 74111 *	Formation personnelle et sociale 74211 *		
Éducation physique 71111 *	Éducation physique 71211 *		
Éducation artistique 91111 * ou 92111 *			

\* Cours semestriel : 1 crédit (93,5 heures)

\*\* Cours annuel : 2 crédits (187 heures)

Objet : Régime pédagogique du primaire et du secondaire

En vigueur : 26 février 1997

Révision : 24 octobre 2019

Certaines matières sont aussi divisées en volets ou en domaines. Le français et l'anglais langue seconde comportent des volets alors que les mathématiques comportent des domaines.

<b>Volets en français 3<sup>e</sup> à 12<sup>e</sup></b>	
Pourcentage selon chacun des trois résultats d'apprentissage généraux (RAG)	
<b>Oral</b>	30 %
<b>Écriture</b>	35 %
<b>Lecture</b>	35 %

<b>Volets en anglais langue seconde</b>										
Pourcentage selon chacun des trois résultats d'apprentissage généraux (RAG)										
	3 <sup>e</sup> à 5 <sup>e</sup>		6 <sup>e</sup> à 8 <sup>e</sup>		9 <sup>e</sup>		10 <sup>e</sup>		11 <sup>e</sup> et 12 <sup>e</sup>	
	Voie A	Voie B	Voie A	Voie B	Voie A	Voie B	Voie A	Voie B	Voie A	Voie B
<b>Oral</b> (interaction)	70 %	40 %	60 %	40 %	60 %	30 %	50 %	20 %	40 %	30 %
<b>Lecture</b> (compréhension)	15 %	30 %	20 %	30 %	20 %	35 %	25 %	40 %	30 %	35 %
<b>Écriture</b> (production)	15 %	30 %	20 %	30 %	20 %	35 %	25 %	40 %	30 %	35 %

<b>Domaines en mathématiques</b>					
Pourcentage des domaines selon les normes du NCTM					
Niveaux scolaires	Nombre	Régularités et Algèbre	Géométrie	Mesure	Traitement des données et Probabilités
Maternelle à 2 <sup>e</sup>	30 %	10 %	30 %	20 %	10 %
3 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup>	30 %	15 %	20 %	20 %	15 %
5 <sup>e</sup> et 6 <sup>e</sup>	25 %	20 %	20 %	20 %	15 %
7 <sup>e</sup>	25 %	25 %	15 %	20 %	15 %
8 <sup>e</sup>	25 %	30 %	15 %	20 %	10 %
9 <sup>e</sup> (30131)	20 %	45 %		25 %	10 %
10 <sup>e</sup> (30231A)	20 %	25 %	30 %		25 %
10 <sup>e</sup> (30231B) (30231C)	15 %	50 %	25 %		10 %
11 <sup>e</sup> (30311A)	30 %		55 %		15 %
11 <sup>e</sup> (30321A)	15 %	25 %	30 %		30 %
11 <sup>e</sup> (30311B)	15 %	70 %	15 %		
11 <sup>e</sup> (30321B)	15 %	65 %			20 %
11 <sup>e</sup> (30311C)	20 %	65 %	15 %		